Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260322-DB_2026_046-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU DIMANCHE 22 MARS 2026

L'an deux mille vingt six, le **vingt-deux mars** à **onze heures**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sandra LE MEUR, Maire.

Membres Présents : 28
Mme Sandra LE MEUR, M. Roland RAOULT, Mme Cristina FEUNTEUN, M. Alain RAULT, Mme Isabelle LE GALL, M. Philippe BAPTISTA SOARES, Mme Vanessa RIVET, M. Jean-Yves THOMAS, Mme Martine HERNOT, M. André NAVINER, Mme Catherine MICHEL, M. Pascal HERVÉ, Mme Françoise EUGENI, M. Fabrice LEMERCIER, Mme Claudia VADUVA, M. Olivier BERNA, Mme Isabelle HERVÉ, Mme Myriam GALAN, Mme Julie LEMAITRE, M. Franck LUCAS, M. Ewrann LACHIVER, M. Jérôme RÉLO, M. Ludovic MICHEL, Mme Marie-Odile SCOUPE, Mme Solenn INIZAN, Mme Valérie RENAULT, Mme Jennifer MONTIS, M. Axel LE CARDINAL

Membres absents excusés ayant donné procuration : 1
M. Patrick ALLAND a donné procuration à M. Pascal HERVÉ

Membre absent excusé n'ayant pas donné procuration : 0

Secrétaire de séance : M. Olivier BERNA

Assistaient également : Mme Laurence RAPENDY (DGS) et M. Thomas TOUBOULIC (DGAS)
et Mme Estelle CORACK (assistante de Direction)

DÉLIBÉRATION N° 2026-046
Rapporteur : M. RAOULT Roland, le doyen de l'assemblée

OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – ÉLECTION DU MAIRE.

Vu les articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal, prend la présidence de séance et invite alors le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

Il est procédé à l'élection du Maire.

Le Conseil Municipal, après un vote à bulletin secret, a élu Maire, Mme Sandra LE MEUR avec 29 voix.

A Trégueux, le 25 mars 2026

Le secrétaire de séance,
M. Olivier BERNA

Le Maire,
Mme Sandra LE MEUR